

Référence de l'annonce : DAC-CDI-2017-05



Poste ouvert aux personnes handicapées

POSTE

Poste	Responsable de l'unité de coordination de l'alerte et la crise et adjoint au directeur de la Direction alerte et crise
Catégorie d'emploi	Catégorie 1
Emploi repère	Adjoint au directeur
Type de contrat	CDI de droit public à plein temps. Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Prise de fonction	Dès que possible
Renseignements	Sur le poste : Nicole Pelletier, Directrice de la Direction « Alerte et Crise » – tél : 01.58.69.39.03 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement à la DRH – tél : 01.41.79.68.28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Site de Saint-Maurice (siège) : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)
----------------	--

PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de 10 directions scientifiques et transversales et de 6 directions assurant le support et le soutien à l'activité.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de cinq axes prioritaires : les déterminants de santé, les populations, les pathologies, les interventions et les territoires, et les infrastructures.

AFFECTATION

Direction/Missions/Contexte :

La Direction Alerte et Crise (DAC) est chargée de la coordination, de la préparation et de la réponse aux alertes sanitaires, aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et aux crises.

Pour répondre à ses missions, la DAC dispose de 3 pôles métiers :

- L'établissement pharmaceutique, chargé des opérations d'achat, de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation, de stockage et de distribution des médicaments et produits de santé prévus par les plans nationaux de réponse aux menaces sanitaires graves.

- La réserve sanitaire, chargée de contribuer au renforcement du système de santé pour répondre à des situations sanitaires exceptionnelles (SSE), susceptibles de mettre en tension l'offre de soins, en ayant recours à un vivier de professionnels de santé, salariés, sans emploi, retraités, étudiants, qui se sont préalablement portés volontaires pour servir en son sein. Elle constitue, à ce titre, un des éléments de réponse dont disposent les autorités en charge de la santé et s'inscrit dans le dispositif général de mobilisation des ressources sanitaires.

-L'unité de coordination « alerte et crise », chargée principalement de la coordination de l'alerte et de l'appui à la réponse dans le cadre des SSE. L'unité a la responsabilité d'un bulletin quotidien de situation. Elle élabore et met en œuvre les organisations fonctionnelles nécessaires (cellule d'anticipation, cellule d'alerte, cellule de crise) associant l'ensemble de l'agence à la gestion de ces SSE. Elle doit organiser les moyens de porter l'anticipation des situations et la préparation de la DAC à ces situations et pilote, à cette fin, l'élaboration des doctrines, des processus, des outils et procédures, des formations et exercices.

DESCRIPTION DU POSTE

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Activités

Sous l'autorité de la directrice de la DAC, le responsable d'unité assure des fonctions de management, d'organisation et de pilotage du programme de travail de l'unité, mais également de représentation en qualité d'adjoint.

Dans le cadre de l'organisation et du pilotage du programme de travail de l'unité :

1. Superviser le développement et le pilotage de l'activité de l'unité :

- Elaborer, définir et mettre en œuvre les objectifs opérationnels de l'unité, notamment pour ce qui concerne la mise à niveau de la documentation et de modalités d'organisation de la continuité de services de l'Agence ;
- Assurer la coordination de la gestion des alertes et notamment réaliser la synthèse des alertes
- Assurer la coordination de l'appui à la réponse de l'Agence aux événements sanitaires
- Superviser les plans de préparation aux situations sanitaires exceptionnelles et les conditions de gestion des moyens gérés par l'Agence
- Contribuer à la validation institutionnelle des productions scientifiques de l'unité

2. Elaborer le programme des exercices annuels de la DAC

3. Assurer les interfaces avec les autres entités de l'Agence et les autres partenaires

4. Appui à la direction de la DAC :

- Contribuer à l'organisation et au pilotage stratégique de la direction
- Assurer la représentation institutionnelle de la DAC et de l'Agence, en tant que de besoin
- Assurer l'intérim de la direction de la DAC si besoin

Dans ses activités de management :

- Fixer les objectifs de travail aux collaborateurs
- Communiquer les informations utiles à ses collaborateurs
- Faire remonter les informations utiles aux managers de la direction
- Arbitrer, prendre des décisions et s'assurer de leur mise en œuvre
- Animer les équipes et accompagner les collaborateurs dans leurs activités au quotidien
- Veiller à la qualité de vie au travail et à la motivation des collaborateurs
- Prévenir et gérer les situations difficiles
- Evaluer les contributions individuelles et collectives des collaborateurs
- Veiller à l'évolution des compétences des collaborateurs
- Participer au processus de recrutement notamment par l'analyse des besoins de recrutement
- Animer des réunions d'équipe

Dans le cadre de ses missions, le responsable d'unité devra se rendre disponible pour assurer l'appui des équipes dans le cadre de la mise en place des astreintes ou des rappels de personnels. Il peut être amené à effectuer des déplacements en outremer ou à l'étranger.

Il participera à toute activité entrant dans les missions de l'Agence si cela s'avère nécessaire en situation d'urgence ou de crise.

Les missions, activités et finalités décrites ci-dessus sont susceptibles d'évoluer, notamment en fonction des révisions périodiques des orientations stratégiques et de la programmation annuelle concernant la DAC.

Il pourra être amené à participer à d'autres activités en tant que de besoin.

Il est susceptible :

- de participer aux astreintes ;
- d'être mobilisé hors heures ouvrées pour une situation sanitaire exceptionnelle ou une crise.

PROFIL RECHERCHE

Niveau Diplôme Cadre de haut niveau possédant une expertise professionnelle confirmée en gestion de crise et en santé publique.

Expérience Expérience confirmée dans l'animation d'équipe pluridisciplinaire.
Bonne connaissance de l'organisation sanitaire nationale et régionale et bonne connaissance du système de santé français requises.

Aptitudes et Compétences

Il est attendu pour ce poste :

Au plan technique :

- Maîtrise de la gestion de crise
 - Capacité d'anticipation, d'organisation, de réactivité et de décision
 - Qualités relationnelles et aptitude à la négociation et à la discussion
 - Capacités d'analyse et de synthèse
 - Aptitude à travailler dans un contexte d'urgence ou de crise
 - Connaissance du système de veille sanitaire français souhaitée
 - Compétence en coordination de programme scientifique souhaitée
 - Connaissance du système de santé publique français
- Capacité de négociation en interne comme avec les partenaires institutionnels

Au plan managérial :

- Etre force de proposition en matière de stratégie et faire preuve d'initiative
- Définir une organisation de travail répondant aux objectifs fixés
- Structurer et formaliser des activités, des processus de travail
- Assurer un retour aux agents sur les activités et les travaux réalisés
- Promouvoir et faciliter le travail collaboratif au sein de l'entité et au sein de l'établissement
- Animer des réunions d'équipe
- Conduire des entretiens de nature RH
- Valoriser les compétences, les travaux réalisés par les agents
- Identifier les sources de motivation pour les agents
- Définir les modalités de communication adaptées au sein de l'Unité
- Conseiller de façon avisée des collaborateurs
- Disponibilité : être attentif aux situations et aux personnes et répondre à leurs sollicitations dans les meilleurs délais
- Fédérateur : capacité à susciter et à favoriser la cohésion d'équipe tout en respectant les individus

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

recrut@invs.sante.fr